

FONDATION  
POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE



JUILLET 2008

[www.fondapol.org](http://www.fondapol.org)

## DOCUMENT DE TRAVAIL

# L'Université de l'Europe

**Zoe MCKENZIE**

Chercheur associé

à la Fondation pour l'innovation politique



Zoe MCKENZIE

Chercheur associé à la Fondation pour l'innovation politique

## INTRODUCTION

En janvier 2006, Bronislaw Geremek, député européen, et Jean-Didier Vincent, membre de l'Institut et du directoire de la Fondation pour l'innovation politique, ont lancé un appel, dans les colonnes du *Monde*, pour la création d'une Université de l'Europe qui serait un lieu de pensée, d'enseignement, de recherche pour les futures générations d'Européens<sup>1</sup>.

Après le rejet par référendum du projet de Constitution de l'Union européenne par la France et par les Pays-Bas, l'harmonie, le consensus et l'acceptation qui ont globalement caractérisé l'unification de l'Europe au cours des cinquante dernières années se sont donc trouvés menacés. L'Europe, pensait-on, traversait une crise d'identité, et il fallait en faire davantage pour s'engager de façon concrète et spirituelle pour un avenir commun.

L'idée d'une Université de l'Europe qui formerait de futures générations de responsables innovants, aux compétences multiples dans des domaines tels que les champs scientifiques, les sciences humaines et sociales ainsi que les affaires et les activités publiques et non gouvernementales, a reçu un accueil favorable tant dans le monde universitaire que dans la sphère politique<sup>2</sup>. L'idée, qui réunit trois principes fondamentaux – l'esprit de l'Europe, sa place dans la compétition internationale et la construction d'une Europe de la connaissance –, a également séduit les membres du Parlement européen et ses directions. Elle a

également retenu l'attention de ceux qui commençaient à remettre en cause la pertinence et le coût de la présence du Parlement européen à Strasbourg, ainsi que les autres missions que pourrait remplir le site dans le futur. La création d'une Université de l'Europe à Strasbourg susciterait l'intérêt des intellectuels du continent pour cette ville frontalière symbole de la réconciliation entre la France et l'Allemagne après 1945 et qui est le berceau spirituel de l'Union européenne.

Jusqu'à ce que la question du Parlement européen soit réglée, il serait judicieux de placer l'université à proximité du Parlement, qui reçoit 785 membres issus de vingt-sept pays pendant une semaine chaque mois. De même que le Parlement réunit des éléments différents, l'université ferait office de pierre angulaire d'un réseau d'universités et d'instituts de recherche européens.

À l'inverse de bon nombre de ses homologues, parmi lesquels le Collège d'Europe, à Bruges, et l'Institut universitaire européen de Florence, l'Université de l'Europe viserait un public particulier : des adultes dotés d'une expérience professionnelle significative à la recherche d'une formation supplémentaire ou désireux d'approfondir leurs connaissances, que ce soit pour avancer dans la carrière qu'ils ont choisie ou pour en changer.

Un passage à l'Université de l'Europe, envisagé comme une sorte d'année sabbatique pour les jeunes actifs ou pour les professionnels en milieu de carrière, serait une source de bénéfices multiples pour les étudiants. Tout d'abord, ils entreprendraient des études pluridisciplinaires de niveau master abordant différentes thématiques, tout comme, dans la vie professionnelle, les différents domaines d'activité s'entrecroisent. Les étudiants pourraient ainsi mieux comprendre l'histoire de l'Europe et appréhender l'esprit européen, c'est-à-dire les valeurs qui ont présidé à l'évolution de la pensée européenne

1. B. Geremek et J.-D. Vincent, « Pour une Université de l'Europe », *Le Monde*, 19 janvier 2006.

2. Voir P. Gessant, « Pour une Université de l'Europe à Strasbourg », *Le Taurillon*, <http://www.taurillon.org/Pour-une-Universite-de-l-Europe-a>; P. Perchoc, « Pour une Université de l'Europe à Strasbourg », *Nouvelle Europe*, [http://www.nouvelle-europe.eu/index.php?option=com\\_content&task=view&id=449&Itemid=90](http://www.nouvelle-europe.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=449&Itemid=90).

et les principes qui encadrent son développement politique et économique.

Les diplômés de l'Université de l'Europe pourraient ainsi aller de l'avant dans leur carrière en cours ou, s'ils le souhaitent, entamer une carrière dans d'autres directions, que ce soit dans leur domaine d'origine ou dans une spécialité en lien avec celui-ci. On aboutirait donc, à terme, à une mobilité accrue des travailleurs dans les échelons supérieurs du secteur des affaires, des administrations publiques et des organisations non gouvernementales.

La création d'une Université de l'Europe serait également la concrétisation physique de l'aspiration formulée lors du Conseil européen de Lisbonne en mars 2000, et réaffirmée en mars 2001 à Stockholm, qui veut que l'Union européenne devienne la société de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, ainsi que de ses objectifs complémentaires visant à mettre en place un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et à créer une centrale de recherche capable de rivaliser avec celles des États-Unis et, de plus en plus, de la région Asie-Pacifique.

De plus, la création d'une Université de l'Europe sous l'égide, à terme, des institutions européennes plutôt que des systèmes nationaux d'enseignement serait l'occasion d'innover en termes de structure, de taille, de fonctionnement et d'administration des institutions d'enseignement supérieur en Europe.

Les universités françaises, traditionnellement contraintes en matière d'administration et d'auto-gestion, se sont récemment vu proposer plus d'autonomie et, notamment, la possibilité de prendre en charge, à la place du gouvernement, la nomination d'une partie du personnel enseignant et administratif. Si ce ne sont que de modestes débuts, ils constituent cependant un pas important vers la déréglementation du système d'enseignement supérieur français. L'Université de l'Europe pourrait faire office de laboratoire d'essai pour une plus grande flexibilité et, finalement, de catalyseur ou de modèle pour une diversification accrue de l'enseignement supérieur français.

Fin mars 2008, alors que la France se préparait à prendre la présidence de l'Union européenne à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008, un groupe d'universitaires, associé à des représentants des gouvernements français et d'autres pays, ainsi qu'à des députés européens, s'est rassemblé à la Fondation pour l'innovation politique, à Paris, afin d'examiner les différentes options pour la création d'une Université de l'Europe.

Le présent document expose le projet d'une Université de l'Europe qui propose des études pluridisciplinaires, recouvrant les domaines

scientifiques, les sciences humaines et sociales ainsi que le commerce international, à ceux qui souhaitent approfondir et étendre leurs connaissances professionnelles et, peut-être, réorienter leur carrière.

## I – L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE L'EUROPE

Alors que l'Europe compte déjà près de 2000 universités au sein de ses vingt-sept États membres, il est normal de s'interroger sur l'opportunité de créer une université supplémentaire.

Les instigateurs de l'Université de l'Europe affirment qu'elle va occuper une place à part dans le paysage de l'enseignement supérieur et combler un besoin :

- en instituant un modèle unique d'éducation et de formation tout au long de la vie pour les professionnels en début ou en milieu de carrière ;
- en proposant à ses étudiants des programmes de master de haut niveau dans des départements pluridisciplinaires ;
- en dotant ses diplômés d'une plus grande connaissance de l'histoire de l'Europe ainsi que de ses valeurs communes et de sa conception de la société et du progrès.

L'Université de l'Europe se distinguera des autres institutions sur trois aspects essentiels. Elle attirera des adultes ayant bénéficié d'une solide formation dans l'enseignement supérieur – que ce soit dans une université, une grande école, un institut universitaire ou une institution similaire –, qui ont déjà une expérience professionnelle et qui ont défini, dans leur quasi-totalité, leurs objectifs de carrière. Elle s'adressera à des individus à la recherche d'une formation plus complète et équilibrée, et qui souhaitent affiner leur capacité à synthétiser les informations et les opportunités, et développer leur capacité d'innovation sur toutes sortes de thèmes et de défis. Elle pourra séduire ceux qui conçoivent l'exercice de leur métier ou de leur domaine d'activité en Europe plutôt que sur le marché national de l'un des États membres.

### 1) Comblent le fossé dans le parcours de formation, assurer un enseignement structuré pour les adultes engagés dans la vie professionnelle

L'Université de l'Europe propose aux individus dont le potentiel s'est déjà manifesté dans la vie professionnelle un nouveau type de formation, qui assurerait un enseignement de haut niveau à visée professionnelle.

La nécessité d'une formation reconnue tout au long de la vie professionnelle ne fait aucun doute. En 2050, les Européens auront une espérance de

vie de 85 ans pour les femmes et de 79 ans pour les hommes. La société dans laquelle nous vivons n'est plus celle où une qualification obtenue à l'âge de 20 ou même de 25 ans suffisait pour une carrière longue de 40 ou 45 ans.

Le monde du travail est en perpétuel changement. Ces vingt dernières années, les Européens ont dû apprendre comme les autres à gérer des bouleversements majeurs dans leur vie professionnelle, notamment avec l'impact des technologies de l'information et de la communication, mais aussi à cause de modifications structurelles considérables dans le monde des affaires, et en raison des délocalisations de nombreuses industries traditionnelles européennes au-delà des frontières de l'Union. Rien ne permet de penser que le rythme de ces changements va ralentir ou que les Européens vont échapper à la nécessité de tout « reprendre à zéro » à chaque tournant ou évolution de leur carrière – les faits laissent plutôt penser le contraire.

Dans un document paru en février 2008, le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle affirmait qu'il était nécessaire d'assurer un renouvellement constant des qualifications afin de répondre aux futures demandes du marché. Il annonçait une légère baisse des emplois dans l'industrie manufacturière européenne d'ici à 2015, mais une forte progression de l'industrie des services, qui devrait créer plus de 13 millions d'emplois d'ici à cette date. Cela inclura des secteurs tels que le transport et la logistique, le tourisme, les affaires et les services connexes, l'enseignement, la santé et le social. Plus important encore, il prévoyait que, entre 2006 et 2015, l'Europe gagnerait 12,5 millions d'emplois au « niveau maximal de qualification » et 9,5 millions au « niveau intermédiaire »<sup>3</sup>.

Dans le même ordre d'idées, nous ne choisissons plus un emploi pour la vie. Aujourd'hui en Europe, la durée moyenne d'occupation d'un poste est d'environ huit ans, même si ce chiffre ne reflète pas les disparités entre jeunes et aînés, ces derniers étant moins mobiles que les premiers<sup>4</sup>. Quel que soit l'âge de l'individu lorsqu'il change de poste, il est impératif pour lui de développer de nouvelles compétences, tout comme il est nécessaire d'établir un mécanisme de validation des compétences acquises « sur le terrain » dans les

emplois précédents afin d'éviter que ceux qui travaillent depuis longtemps ne doivent « recommencer à zéro » en termes de qualification et de salaire à chaque fois qu'ils changent de poste.

Finalement, le vieillissement de la population européenne, qui verra 20 millions d'adultes quitter le marché du travail sans être remplacés entre 2020 et 2050<sup>5</sup>, signifie que l'Europe doit trouver un moyen pour garder plus longtemps ses travailleurs en activité. Pour ce faire, les compétences des travailleurs européens doivent s'adapter aux changements et aux besoins croissants du marché, non seulement en termes de nouvelles spécialisations, mais également en matière de qualifications plus générales, et aussi de travailleurs aux compétences élargies et aisément transférables.

Si l'on oublie un instant les besoins du marché pour se pencher sur les besoins des individus, il est clair que disposer de connaissances et de qualifications permet à chacun de profiter au mieux des opportunités offertes par la vie et par la société, notamment pour ce qui est du travail, de la famille et de la vie sociale. Plus un individu parvient à maintenir ses compétences à niveau et à les actualiser, plus il peut s'épanouir et profiter de son emploi.

D'une manière générale, les Européens ont relativement bien accueilli ces défis et ces opportunités, qui leur imposent d'accroître leurs compétences de façon continue. On le voit à travers l'intérêt grandissant que suscitent les formations de l'enseignement supérieur. Entre 1998 et 2002, dans l'Union européenne, le taux de croissance moyen des inscriptions dans l'enseignement supérieur dépassait 2%, malgré une légère baisse, dans l'ensemble de la population, de la classe d'âge concernée (les étudiants âgés de 20 à 29 ans)<sup>6</sup>.

Toutefois, ces chiffres masquent l'incapacité potentielle des systèmes européens d'enseignement supérieur à fournir aux adultes en début ou en milieu de carrière des possibilités de formations diplômantes. Dans certains systèmes, la formation de master constitue une occasion pour les individus se trouvant dans cette situation de développer une spécialisation technique ou d'opérer une réorientation professionnelle après une période de travail de deux ou trois ans. En Europe, au contraire, le master est généralement commencé juste après la licence, lorsque l'étudiant n'a encore que 20 ans environ et qu'il n'a que peu ou pas d'expérience professionnelle.

Malgré les nombreux avantages pédagogiques du système licence-master-doctorat (LMD), le rôle

3. Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), « Future skill needs in Europe. Medium-term forecast, synthesis report », Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008.

4. Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND), « Mobility in Europe. Analysis of the 2005 Eurobarometer survey on geographical and labour market mobility », Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006, p. 39.

5. EUROFOUND, *ibid.*, p. 3.

6. Commission européenne, Eurydice, Eurostat, « Key data on education in Europe 2005 », Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005, p. 2.

du master en tant que diplôme donnant accès à une profession fait qu'il n'existe aucune formation diplômante plus approfondie qui permette aux adultes en activité de compléter leur formation, de se spécialiser ou de se réorienter après une période de travail. Le doctorat, en tant que diplôme de recherche, ne peut combler ce manque.

Il ne s'agit en aucune façon de préconiser que l'Europe revoie à la baisse son engagement en faveur du système LMD, qui, progressivement, est adopté au-delà des frontières européennes en tant que norme internationale. Ce qui est suggéré ici, c'est que l'Europe reconnaisse le fossé pédagogique qui suit le master et la nécessité de proposer à ceux qui sont au début ou au milieu de leur carrière des opportunités de formation et d'enseignement professionnels qualifiants.

À l'heure actuelle, ce fossé est comblé, dans une certaine mesure, par la participation des travailleurs à des formations pour adultes qui ne sont pas officiellement reconnues. Ces dernières sont généralement effectuées dans le contexte de la vie professionnelle et n'aboutissent jamais à une qualification formelle. Si les taux de participation à des formations informelles en lien avec la vie professionnelle sont en général raisonnablement élevés en Europe, le temps qu'on leur accorde varie grandement selon les États membres. Par exemple, le taux de participation des 25-64 ans aux formations professionnelles non diplômantes (le type le plus courant de formation professionnelle continue) est de 19% en France, mais seulement de 4% en Grèce et en Italie, et il atteint en revanche 40% en Suède<sup>7</sup>.

Il convient de reconnaître que l'Europe manque d'une vision sur le long terme pour répondre au besoin permanent de nouvelles formations des travailleurs, particulièrement dans le contexte du bouleversement du tissu industriel. La création récente du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) a rendu disponibles des ressources financières substantielles afin de former plus particulièrement les travailleurs peu qualifiés et de les maintenir dans la population active, soit après un bouleversement industriel majeur, soit, le plus souvent, à la suite de la délocalisation d'un secteur donné au-delà des frontières européennes.

Si cette reconnaissance et cet engagement en faveur de stratégies visant à prolonger l'activité des travailleurs doivent recevoir les honneurs qu'ils

méritent, le FEM agit en quelque sorte comme un filet de sécurité pour les travailleurs peu qualifiés. Il n'est pas, et ne prétend pas être, un mécanisme permettant d'assurer une formation tout au long de la vie dans un vaste ensemble de secteurs ou de professions.

En Europe, il n'existe aucune reconnaissance ni aucun engagement équivalent dans la requalification ou l'amélioration des qualifications des « cols blancs », qui doivent toujours, dans une certaine mesure en tout cas, maintenir leurs qualifications à niveau et se préparer aux prochaines vagues de bouleversements technologiques ou économiques, et ce sans aide ni ligne directrice. Les solutions claires, accessibles et acceptables sur le plan professionnel ou culturel pour reprendre des études supérieures en milieu de carrière sont peu nombreuses. Les décideurs européens ne devraient pas être surpris de voir sur d'autres continents tant de professionnels reprendre des études à mi-parcours, par exemple dans les grandes institutions d'enseignement supérieur des États-Unis – en particulier les écoles de commerce –, qui courtisent sans relâche ce groupe des professionnels en milieu de carrière. Certes, il faut encourager les études internationales, mais le problème est que certains ne reviennent pas en Europe. La prétendue « fuite des cerveaux », mesurée dans l'Union au nombre d'étudiants partis hors des frontières européennes, touche diversement les différents États membres; ainsi, la France, l'Espagne et la Suède sont relativement stables, mais l'Irlande, l'Islande et le Portugal perdent une grande partie de leurs étudiants inscrits dans des institutions d'enseignement supérieur en dehors de l'Europe<sup>8</sup>.

L'Europe doit aborder la formation tout au long de la vie de façon plus générale afin qu'elle soit accessible à tous; non seulement aux ouvriers peu qualifiés ou en situation précaire qui risquent d'être au chômage dans les professions manuelles ou techniques, mais aussi à ceux qui travaillent dans les affaires ou dans le *consulting*, dans les organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que dans le domaine des sciences et de l'innovation, et qui ont une certaine expérience professionnelle mais souhaiteraient bénéficier d'une formation supérieure afin d'avancer dans leur carrière. Cela prolongera leur présence dans la population active, garantira que les travailleurs de tous niveaux continuent de disposer d'un train de vie élevé et retiendra les « cerveaux » européens sur le continent.

Un nouveau soutien en faveur de la formation « initiale supérieure continue » pour les

7. Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), « Education at a glance 2007 », tableau C5 1a, « Taux de participation et nombre d'heures prévues pour l'enseignement et la formation professionnels informels en fonction du niveau d'éducation (2003) », Paris, OECD Indicators, 2007, p. 353.

8. B. Jubin et P. Lignères, « La nouvelle guerre pour les cerveaux », Paris, mémoire d'ingénieurs élèves, École nationale supérieure des mines, 2007, p. 17.

adultes les plus qualifiés permettra de générer une population active plus flexible, plus mobile et plus innovante, et fera mentir, avec le temps, la conception erronée, et pourtant largement répandue en Europe, qui veut que chacun doive trouver et surtout demeurer dans un emploi qui corresponde au domaine disciplinaire étudié durant sa licence et son master.

L'Europe doit tenir compte, avec un intérêt et un investissement réels, des besoins d'une nouvelle catégorie d'étudiants : ceux qui ont de 30 à 50 ans, qui ont atteint un bon niveau d'études supérieures et disposent d'une certaine expérience professionnelle. Le vieillissement de la population et les pressions consécutives qui pèsent sur les actifs vont, dans les générations à venir, faire de ce groupe un élément aussi important que le sont aujourd'hui les jeunes issus de l'enseignement secondaire et les étudiants du premier degré de l'enseignement supérieur.

L'Université de l'Europe a fait de ce groupe sa cible privilégiée : les jeunes adultes ou adultes d'âge moyen ayant terminé des études du premier ou du second degré de l'enseignement supérieur et dotés d'une certaine expérience professionnelle, mais qui ont besoin de se former à l'évolution du travail et des responsabilités. Elle donnera à ses étudiants la possibilité de passer au niveau supérieur de leur carrière professionnelle grâce à des études pluridisciplinaires taillées sur mesure.

D'autres pourront avoir l'occasion, grâce à cette université, de progresser d'un poste à un autre au sein de la même entreprise, de prendre une direction complètement nouvelle ou d'aller travailler ailleurs. Tous les étudiants devront avoir le soutien de leur employeur du moment ou de leur futur employeur avant d'entreprendre des études à l'Université de l'Europe ; ainsi, le résultat de ces études sur le plan professionnel aura été élaboré et défini dans le détail avant même le début du cursus.

Au cours de cette année, envisagée comme une sorte d'année sabbatique, les étudiants apporteront à l'université l'expérience qu'ils ont tirée de leurs études et emplois précédents, et pourront soit approfondir leurs connaissances et leurs centres d'intérêt dans un grand nombre de domaines, soit mettre à profit leurs connaissances et leur expérience afin d'étendre leurs horizons et leurs ambitions professionnelles à d'autres domaines.

## 2) Des programmes de masters pluridisciplinaires de haut niveau

Il est prévu que l'Université de l'Europe se compose de quatre départements généralistes :

- un département des sciences exactes (mathématiques, physique, chimie et ingénierie) ;

- un département des sciences de la vie (biologie, médecine, pharmacie, biotechnologie et écologie) ;

- un département des sciences sociales (philosophie, histoire, sociologie, psychologie, linguistique et langues, lettres et arts)<sup>9</sup> ;

- un département de droit et d'économie (sciences politiques, sciences organisationnelles, économie et gestion)<sup>10</sup>.

En ce qui concerne les modalités, les étudiants s'inscrivent pour un master professionnel intensif d'un an en contrôle continu dans l'un de ces départements. Le master en contrôle continu s'effectuera au cours d'une année universitaire de neuf mois dans l'un des trois premiers départements préfigurant l'Université de l'Europe.

À ce niveau, il n'est pas prévu que les étudiants puissent entreprendre un master de recherche, bien que cela puisse se mettre en place par la suite. De même, l'université pourrait, dans le futur, proposer des certificats professionnels qui sanctionnent des formations courtes pouvant durer jusqu'à trois mois. Elle pourrait également proposer des doctorats et des diplômes en association avec d'autres institutions, parmi lesquelles, notamment, l'Institut européen de technologie (IET).

Dans ses premières années d'activité, l'Université de l'Europe se limitera à proposer un petit nombre de masters professionnels dans les principaux domaines d'études :

- sciences et technologies convergentes ;
- économie du développement et de l'innovation ;
- société, éthique et sciences humaines.

Les étudiants seront encouragés à concevoir leur cursus autour de leurs centres d'intérêt et à étudier des matières de tous les départements. L'importance des études pluridisciplinaires ne doit pas être sous-estimée. La vie professionnelle repose rarement (et parfois pas du tout) sur un seul ensemble de compétences ou sur des connaissances acquises dans une seule discipline. Ainsi, les avocats en droit commercial doivent rapidement se familiariser avec les principes comptables et le monde des affaires ; les médecins découvrent l'élaboration des politiques de santé publique et le commerce des produits pharmaceutiques et apprennent à communiquer avec les patients ; les spécialistes de sciences politiques qui découvrent le milieu abordent l'élaboration des lois, l'art de la négociation et la gestion des attentes des différentes parties ; et les architectes s'intéressent également à la décoration intérieure ou à l'urbanisme et

9. Fondation pour l'innovation politique, *Appel pour une Université de l'Europe à Strasbourg*, Paris, octobre 2007, p. 8.

10. B. Geremek et J.-D. Vincent, article cité.

deviennent des experts malgré eux en matière de lois d'aménagement local.

Les études combinées recouvrant deux disciplines ou plus répondent depuis longtemps au souhait des étudiants de premier cycle dans les pays ayant hérité du modèle éducatif britannique – plus particulièrement le Canada, Hongkong, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans ces pays, les étudiants sont encouragés à suivre des cours dans deux grands domaines, comme le droit et les sciences humaines ou l'économie, la médecine et les sciences, l'ingénierie et les technologies de l'information ou la physique. En général, les étudiants qui choisissent ces études combinées suivent un mélange des cours de chacune des facultés chaque année, ce qui permet à chaque matière d'influer sur les autres et d'en favoriser l'apprentissage. À la fin du cycle, les étudiants ont deux diplômes complets, ce qui leur permet d'entamer une carrière dans l'une ou l'autre des spécialités ou, mieux encore, une carrière qui fasse appel aux deux spécialités.

Les « doubles diplômes » sont beaucoup plus répandus au Royaume-Uni que dans les autres pays européens. Ceux qui sont proposés sur le continent sont en général très sélectifs et s'adressent à un nombre limité d'étudiants préalablement sélectionnés. La réforme des premiers cycles qui a été récemment entreprise en France devrait proposer des cursus plus interdisciplinaires et moins immédiatement spécialisés. Cependant, pour le moment, l'expression « double diplôme » désigne généralement une formation accomplie dans deux institutions distinctes, bien qu'officiant dans la même matière, par exemple un diplôme de droit obtenu à la fois à l'université de Lyon et à la Freie Universität de Berlin, après avoir suivi les cours dans les deux établissements.

En Europe continentale, les étudiants de premier cycle effectuent généralement leurs études dans une seule discipline : droit, médecine, biologie, arts graphiques, etc. Si les étudiants se tournent parfois vers un second master souvent plus professionnalisant, celui-ci est en général dans la même discipline que le diplôme de premier cycle et, de toute manière, l'absence de combinaison entre deux disciplines ou plus au niveau du premier cycle fait que l'hybridation entre les matières est très faible.

À l'avenir, les postes vont se faire rares pour ceux dont la formation se limite à un seul domaine. Les patrons cherchent, de plus en plus, des employés multicom pétents et adaptables, présentant des capacités et des intérêts variés. Les employeurs favorisent déjà – et cela va aller en s'intensifiant – tout particulièrement ceux qui ont appris à apprendre, qui aiment et savent acquérir rapidement de

nouvelles compétences, qui savent s'adapter et synthétiser leurs différents domaines d'expertise pour les appliquer au travers d'un ensemble de compétences générales : faculté d'analyser, de négocier, de débattre, de connecter différents problèmes et de générer des synergies, ainsi que de les interconnecter et de les gérer.

Les études pluridisciplinaires au niveau du master prévalent de plus en plus. Dans les universités et instituts d'enseignement exemplaires que sont la London School of Economics et les universités Harvard et Stanford, les études pluridisciplinaires, également appelées études multidisciplinaires ou interdisciplinaires (avec quelques variations dans l'approche et le contenu), ont été adoptées depuis longtemps aux niveaux les plus avancés.

Les études pluridisciplinaires combinent les connaissances et les modes de pensée de plusieurs disciplines différentes afin d'identifier les points communs, les juxtapositions et les interdépendances qui les relient et de pouvoir les appliquer aux problèmes et aux défis de la vie réelle, dont la résolution dépend souvent de plus d'une discipline.

Par exemple, remettre la science dans son contexte culturel et historique permet de mettre en valeur non seulement les compétences techniques du scientifique, mais également son appréciation des questions sociales qui y sont rattachées. Dans son travail sur l'enseignement interdisciplinaire à l'université Harvard, Svetlana Nikitina citait Robert Kiely, professeur à l'Académie des mathématiques et des sciences de l'Illinois – qui prépare les étudiants à entrer à Harvard, au MIT ou à Stanford –, lequel s'exprime ici sur l'impact que l'enseignement interdisciplinaire peut avoir sur la formation des scientifiques : « [Les scientifiques du XXI<sup>e</sup> siècle] ne manquent pas de compétences techniques ; ils manquent de sagesse. Nous vivons dans un monde où la biologie nous permet de manipuler le génome humain, [ce qui] va bien au-delà de notre capacité juridique ou philosophique à déterminer comment utiliser ce savoir de façon avantageuse. Comment pouvons-nous aider les chercheurs à exprimer la nature de la pensée scientifique au grand public ? Comment pouvons-nous les aider à développer une pensée éthique ? Comment pouvons-nous les aider à décider si certaines questions doivent ou non être approfondies<sup>11</sup> ? »

On dit généralement que les études interdisciplinaires confèrent aux étudiants une plus grande

11. S. Nikitina, « Three strategies for interdisciplinary teaching: contextualizing, conceptualizing, and problem solving », Interdisciplinary Studies Project, Project Zero, Cambridge, Harvard Graduate School of Education, 2002, p. 16.

cohérence dans les différentes matières qu'ils abordent. Elles les dotent également du sens de la cohérence entre les divers domaines étudiés, tant physiques que métaphysiques.

Comme le montrent les exemples suivants, les études pluridisciplinaires existent depuis bien longtemps dans bon nombre des meilleures universités et instituts d'enseignement du monde.

### **Biologie humaine Université Stanford, département de biologie humaine**

Le programme de biologie humaine est une matière principale interfacultés et interdépartementale de premier cycle. La mission du programme est de proposer une approche interdisciplinaire pour la compréhension de l'être humain selon les perspectives biologiques, comportementales, sociales et culturelles.

Le but du programme est de :

a) donner une présentation large et rigoureuse de la biologie et des sciences du comportement ainsi que de leurs corrélations ;

b) définir comment ces connaissances, en conjonction avec des études dans d'autres domaines, peuvent s'appliquer à la formulation et à l'évaluation de politiques en matière de santé, d'environnement et d'autres questions publiques pour influencer sur le bien-être de l'homme.

Pour atteindre ces objectifs, tous les étudiants doivent valider une séquence centrale composée de trente unités, normalement au cours de la deuxième année, pour établir les bases de la matière principale. Toujours au cours de la deuxième année, les étudiants doivent consulter un tuteur afin de choisir un directeur d'études et de procéder à leur déclaration. Ensemble, ils établissent un programme de cours destiné à aider l'étudiant à se concentrer sur un domaine précis dans la biologie humaine. La planification précoce et l'affinage par la suite d'un programme d'études individualisé, en consultation avec des tuteurs et des directeurs d'études, est l'un des points forts et l'une des conditions préalables du programme.

Le programme d'études s'appuie sur différentes facultés au sein de l'université. Pour valider un BA (licence) en biologie humaine, les étudiants doivent suivre des cours tirés du programme et d'autres départements de l'université. La plupart de ceux qui choisissent la biologie humaine comme matière principale suivent ensuite des formations professionnelles de haut niveau ou obtiennent des diplômes en sciences comportementales, naturelles ou sociales, y compris des masters combinés dans d'autres départements de l'université.

Source : [www.stanford.edu/dept/humbio/cgi-bin/?q=node/180](http://www.stanford.edu/dept/humbio/cgi-bin/?q=node/180)

### **Master de biosciences moléculaires Université de Heidelberg, Allemagne**

L'université de Heidelberg propose un master de biosciences moléculaires qui laisse aux étudiants le choix entre plusieurs matières principales ; parmi celles-là :

- neurosciences ;
- biologie moléculaire et cellulaire ;
- biologie du cancer ;
- maladies infectieuses ;
- biologie du développement ;
- biologie moléculaire et cellulaire et biologie du développement des végétaux ;
- évolution et écologie ;
- biologie systémique.

Ce programme d'études est conçu de manière à ce que les étudiants soient dans les conditions optimales pour accéder à des programmes de troisième cycle dans leur domaine de recherche. Le programme dure de trois à quatre semestres et – pour les neurobiologistes – conduit au diplôme « master de biosciences moléculaires, spécialité neurosciences ».

#### **Premier semestre – « Frontières des biosciences »**

Le master se compose de sept modules que les étudiants peuvent valider en trois à quatre semestres. Les deux premiers modules font partie du tronc commun à tous les étudiants de master :

- module « Frontières des biosciences 1 » ;
- module « Frontières des biosciences 2 ».

Les modules consistent en des conférences et des travaux dirigés ainsi qu'en trois semaines de travaux pratiques accompagnés d'un séminaire. Les conférenciers qui interviennent dans ces modules dispensent également les modules de matière principale aux deuxième et quatrième semestres. Les étudiants peuvent choisir les épreuves pratiques et les séminaires dans les neurosciences.

#### **Deuxième semestre – Matière principale : neurosciences**

Au deuxième semestre, deux modules proposent un programme intensif de neurobiologie moderne :

- module « Focus biosciences 1 » (structures et molécules neuronales) ;
- module « Focus biosciences 2 » (réseaux neuronaux et mise en relation).

Ces modules incluent des conférences, des travaux dirigés, des travaux pratiques et des séminaires, et dispensent un programme qui traite de neurosciences, du niveau des molécules et des cellules jusqu'à celui des réseaux neuronaux et de leur fonctionnement. Les travaux pratiques de ces modules sont organisés de telle manière que les étudiants vont se familiariser

avec toutes sortes de méthodes neurobiologiques, car la maîtrise de la méthodologie est fondamentale pour comprendre la neurobiologie.

#### **Troisième semestre – Rotations en laboratoire et « Life Science for Health »**

Les deux modules du troisième semestre (« Bio lab » et « Travailler dans les biosciences ») doivent être complétés par six semaines de travaux pratiques dans le laboratoire d'un institut de recherche neurobiologique tel que le Centre interdisciplinaire pour les neurosciences, l'Institut de zoologie ou l'Institut Max-Planck de recherche médicale à Heidelberg. Les étudiants les plus pressés peuvent accomplir ces travaux pratiques en parallèle avec les modules du deuxième semestre et ainsi effectuer un semestre de moins.

Le programme d'échange « Life Science for Health » (LSH, « La biologie au service de la santé ») a été créé en association avec le Leiden University Medical Centre (Leyde, Pays-Bas) et le Karolinska Institute (Stockholm, Suède). Les étudiants en master de biosciences moléculaires peuvent ainsi suivre des cours et des modules à Leyde ou à Stockholm et gagner de l'expérience, notamment dans les domaines de leur matière principale qui ont trait à la biomédecine. Les cours validés dans le cadre du programme LSH sont reconnus par toutes les universités partenaires du programme.

#### **Quatrième semestre – Mémoire de master et soutenance**

Le module « Mémoire de master » consiste en un projet de recherche de six mois au cours desquels les étudiants effectuent un travail expérimental et rédigent un mémoire sur un sujet de neurobiologie. Les étudiants peuvent choisir n'importe lequel des groupes de recherche en neurobiologie de Heidelberg pour effectuer leur projet. Le master se termine avec la soutenance, au cours de laquelle les étudiants définissent leur axe de recherche et présentent et interprètent les résultats de cette recherche. Une fois la soutenance validée, les étudiants reçoivent le diplôme de « master de biosciences, spécialité neurosciences ».

Source : [www.studentenlabor.de/neuropilot/english/dmmaster.htm](http://www.studentenlabor.de/neuropilot/english/dmmaster.htm)

#### **Premier cycle de Sciences Po, Paris, Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Poitiers**

Le programme d'études de premier cycle de Sciences Po est un cursus de trois ans qui inclut un séjour à l'étranger obligatoire d'un an. Il s'agit d'un enseignement interdisciplinaire (économie, droit, histoire, sociologie, sciences politiques) avec une perspective internationale fondamentale et méthodologique.

Dans un monde instable qui change aussi rapidement, les qualités que sont l'imagination, l'inventivité, l'innovation et l'adaptabilité sont essentielles : Sciences Po prône le courage intellectuel, la persévérance et la capacité à faire face aux défis.

Le projet éducatif de Sciences Po se fonde également sur le développement des capacités de négociation, de persuasion et de prise de décision : travail en équipe, expression orale et écrite de qualité, utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Source : [www.sciences-po.fr/formation/cycle1/index.htm](http://www.sciences-po.fr/formation/cycle1/index.htm)

L'Université de l'Europe proposera à ses étudiants un cursus interdisciplinaire combinant les matières entre elles tout comme elles se combinent dans la vie professionnelle. Cela permettra aux diplômés de répondre aux attentes de leurs employeurs présents et futurs, car ils seront capables de synthétiser différents canaux de connaissances, d'adopter une pensée élargie à toutes sortes de théories ou d'options en concurrence, d'identifier les priorités et de résoudre les problèmes.

S'il ne serait pas judicieux de déterminer par avance quelles seront les propositions définitives de l'université, certaines des options possibles pour les masters professionnels dans le cursus pluridisciplinaire sont exposées ci-dessous.

#### **Sciences et technologies convergentes**

1. *Biotechnologies*, pour les étudiants disposant d'un bagage en biologie et en sciences physiques, avec des éléments de biosciences, de biochimie, de sciences biomédicales et de chimie analytique, ainsi que d'une formation à la vie de l'entreprise et des marchés et couvrant des sujets tels que les produits naturels, la bio-informatique, les biocapteurs, la microbiologie, la conception et le développement de médicaments (y compris le développement marketing).

2. *Informatique de la santé*, qui peut conduire les étudiants ayant déjà fait des études ou occupé un emploi dans le domaine de la biologie, de la santé ou de l'ingénierie à entreprendre un cursus en informatique de la santé, en ingénierie biomédicale, en recherche médicale – avec notamment l'utilisation de modèles animaux –, en traitement informatique de l'image, en simulation de système de santé, en communication clinique (incluant l'acheminement des données aux médecins, aux chercheurs, aux consommateurs), en politiques publiques de santé.

### **Économie du développement et de l'innovation**

1. *Développement des nations d'Europe et au-delà*, qui inclut l'étude des processus de développement social, économique, politique, démographique et écologique des nouveaux entrants dans l'Union européenne, ainsi que des pays en développement au-delà des frontières de l'Europe, et notamment ceux qui reçoivent des aides de l'UE (Afghanistan, Irak, etc.).

2. *Économie mondiale et changement climatique*, qui examine l'impact du changement climatique sur le marché européen et au-delà, notamment la mise en place des nouvelles lois et des nouveaux accords et traités sur le climat en Europe et dans le monde, leur impact sur les marchés européens et sur les marchés frontaliers, la réglementation sur le climat dans les pays en développement comme la Chine et l'Inde, et le développement de nouveaux marchés liés au climat. Le cursus abordera le droit, les relations internationales, l'étude du climat, les nouvelles technologies et l'ingénierie.

3. *Innovation, créativité et économie mondiale*, qui inclut l'étude de l'impact économique de la créativité et de l'innovation, de l'interaction entre créativité technologique et économique et créativité artistique et culturelle, des nouvelles formes de management – autogestion, reconnaissance des pairs, réduction de la ligne hiérarchique, modification des habitudes de travail, mesure du rendement économique, mobilité des travailleurs et questions interculturelles.

### **Société, éthique et sciences humaines**

1. *Études urbaines et culturelles de l'Europe*, abordant le développement des villes et des villages à travers l'Europe et notamment l'assimilation des immigrants, les questions de sécurité, les transports publics, les infrastructures de santé et d'éducation avec l'étude des politiques publiques, le droit communautaire et national, l'aménagement urbain, la santé publique et l'éducation, la macroéconomie, les études environnementales, et enfin l'étude des langues et des cultures.

2. *Changements démographiques et santé en Europe*, option qui s'intéresse au vieillissement, au niveau de santé et à leur impact en Europe et au-delà ainsi qu'à leur effet sur les individus, la société, les régions et sur les économies domestique et internationale. Le programme tiendra compte des perspectives sociales et médicales du vieillissement, avec notamment la physiologie du vieillissement, les systèmes de soins pour les personnes âgées, les stratégies sanitaires, les politiques publiques et la communication.

3. *Europe et Asie*, qui étudiera l'histoire, la politique, le droit, la macroéconomie, la culture, le rôle

de l'Europe dans le Pacifique et en Asie du Sud-Est, l'interdépendance économique ainsi que l'alliance et l'intégration des marchés des deux continents, et enfin la transition économique et sociale dans l'est de l'Europe et dans l'est de l'Asie.

Il convient de remarquer que l'aspect pluridisciplinaire ne sera qu'une partie du programme pédagogique de l'Université de l'Europe. L'un des principaux objectifs de l'Université de l'Europe, qui rassemblera des étudiants de grande qualité issus de l'Union européenne et au-delà, sera de donner à ses étudiants un aperçu de ce qu'être Européen signifie, de l'histoire et de l'avenir de l'Europe ainsi que de son patrimoine culturel et moral.

### **3) Un aperçu de l'histoire de l'Europe, des valeurs qu'elle partage et de sa conception de la société et du progrès**

L'Université de l'Europe dispensera un enseignement supérieur de grande qualité à visée professionnalisante, dans un contexte qui renforcera et intensifiera la perception de l'Europe sous l'angle de son histoire et de son évolution ainsi que de son avenir collectif, social et culturel.

Si les pays de l'Union européenne ne représentent que la moitié environ du territoire des États-Unis ou de la Chine, l'Europe reste de loin la région où se concentre la plus grande diversité linguistique, culturelle, religieuse, philosophique et idéologique. Ses richesses archéologiques, historiques, littéraires et théâtrales, ainsi que ses traditions en matière de politique, de société et de relations internationales sont bien différentes de ce que l'on trouve sur le continent américain, dans les pays africains ou dans la région Asie-Pacifique.

La plupart des Européens, ayant grandi dans cet environnement, sont bien loin de réaliser à quel point leurs perspectives et leur approche diffèrent de celles des autres grandes régions du monde. Tandis que le cœur du pouvoir économique mondial est en train d'échapper aux États-Unis pour passer dans la sphère asiatique, les Européens doivent être plus conscients que jamais de leur patrimoine culturel et historique, de la logique et des fondements de leurs idéologies économiques et politiques dominantes et de leur conception commune de la société et du progrès. Ils doivent comprendre comment l'Europe peut prospérer et s'épanouir au sein de ce nouvel ordre mondial.

De plus, les futurs dirigeants européens dans le domaine des affaires, du gouvernement et des activités non gouvernementales doivent se familiariser avec la géographie économique de l'Europe

par rapport à celle des pays concurrents. Ils vont également devoir comprendre les origines de l'attachement de l'Europe aux notions économiques et sociales d'égalité, ou au principe de solidarité, et leur impact sur l'économie européenne ainsi que sur sa compétitivité vis-à-vis de ses partenaires commerciaux et des concurrents dont les conceptions économiques sont différentes.

Ces futures générations devront également comprendre l'histoire de l'intégration européenne et les défis qu'elle a pu poser, étudier les différences entre les gouvernements européens, les succès, les échecs et s'intéresser au futur des relations extérieures de l'Europe.

De même, il leur faudra se familiariser avec les institutions européennes et leur probable évolution, ainsi qu'avec la vie et les priorités politiques des principaux États européens, tant pour le présent que pour l'avenir. Ils auront également un aperçu du rôle joué par les élites de spécialistes et de politiciens dans les processus en cours que sont l'intégration européenne, l'élargissement de l'Union et l'europanisation de pays considérés jusqu'ici comme « non européens » – par exemple la Turquie.

L'Université de l'Europe proposera par ailleurs des formations aux principales langues d'Europe, notamment le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Les étudiants seront encouragés à vivre et à étudier dans une société multilingue plutôt qu'à se rabattre sur la langue internationale qu'est l'anglais.

Enfin, l'Université de l'Europe dispensera à ses étudiants des cours optionnels sur les idées politiques, sociales et philosophiques en Europe et sur le contexte culturel dans lequel elles ont émergé. Grâce à ces cours, les étudiants seront à même d'apprécier l'évolution de la pensée européenne depuis le siècle des Lumières jusqu'à son impact durable sur l'Europe contemporaine.

#### 4) Conditions d'admission des étudiants et critères de sélection

Bien qu'aucun âge ne soit fixé pour les futurs étudiants, il est prévu que la plupart d'entre eux aient entre 25 et 40 ans environ, avec une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

Les candidats devront être sous contrat ou alors présenter un contrat de travail en suspens sur la base de leur réussite à l'Université de l'Europe. Ils devront justifier d'un fort potentiel dans leur domaine d'activité. Aussi l'implication et l'accord d'un employeur seront-ils nécessaires aux candidats pour pouvoir participer aux programmes de l'université.

Pour entreprendre des études à l'Université de l'Europe, les étudiants devront justifier de certaines qualifications et compétences acquises. Par exemple, tous les candidats devront faire preuve d'un niveau suffisant de connaissances en informatique et devront être capables de travailler en français et en anglais. D'autres conditions préalables seront fixées en fonction du cursus précis choisi par le candidat.

Il n'est pas prévu de sélectionner les candidats en fonction de résultats universitaires spécifiques, que ce soit au niveau du premier ou du deuxième cycle. La durée minimale d'expérience professionnelle ainsi que le temps qui y a été consacré seront plus importants et plus déterminants que des résultats universitaires antérieurs pour l'admission d'un candidat à l'Université de l'Europe.

Les candidats choisis devront être en mesure de financer leurs études et leur vie quotidienne durant les neuf mois qu'ils passeront à Strasbourg, que ce soit grâce à une aide apportée par leur employeur, grâce à une bourse Erasmus ou Socrates, ou grâce à leurs moyens personnels.

Les candidats seront jugés sur la base d'un dossier de candidature approfondi, comprenant des courriers attestant du soutien des employeurs actuels ou futurs, ainsi que des attestations des études antérieures et des diplômes obtenus. Chaque candidat devra joindre une lettre de motivation dans laquelle il exposera ses ambitions universitaires et professionnelles, ainsi que ce qu'il espère retirer de ses études à l'Université de l'Europe. Dans certains cas, il pourra être demandé aux candidats de se présenter à un entretien.

S'il n'est pas indispensable d'être européen pour s'inscrire à l'université, il est prévu que la grande majorité des candidats provienne d'Europe, et plus précisément des vingt-sept États membres de l'Union européenne ou de pays ayant formulé une demande d'adhésion. Les candidats pourront également être issus de la région méditerranéenne, y compris des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Il est important que les qualifications octroyées par l'Université de l'Europe soient reconnues dans tous les États membres de l'Union européenne. Cela permettra d'accroître la mobilité des travailleurs en Europe, notamment aux échelons les plus élevés du monde des affaires et de la politique.

Le Collège d'Europe, qui forme une grande partie des futurs bureaucrates de l'Union européenne, propose aujourd'hui un vaste ensemble de diplômes de niveau master, parmi lesquels un diplôme d'études économiques européennes, un diplôme de droit communautaire européen (LLM), un diplôme d'études politiques et administratives

européennes ou un diplôme d'études relations internationales et diplomatie de l'Union européenne. Le Collège d'Europe a réussi à former une nouvelle classe de fonctionnaires européens, dont les compétences sont non seulement reconnues, mais surtout très recherchées à la fois par les institutions de l'Union européenne et par les gouvernements nationaux des vingt-sept États membres et au-delà des frontières européennes.

Le recrutement de ses étudiants sera effectué par l'Université de l'Europe, notamment dans les nouveaux États membres de l'Union. Mais il est important de noter qu'aucun quota ne sera appliqué. L'admission sera déterminée sur la base de la qualité de chaque candidature et en fonction des bénéfices que des études à l'Université de l'Europe pourraient apporter à la future carrière de chaque candidat.

## II – STRUCTURE ET ADMINISTRATION

La création d'une Université de l'Europe, qui sera à terme entretenue et développée sous les auspices de l'Union européenne et dirigée par la Commission européenne, constitue une formidable occasion d'innover, au point de vue de la structure et de l'administration, pour une nouvelle institution d'enseignement supérieur sur le territoire européen continental.

L'Union a montré son intention d'innover dans le domaine de l'enseignement supérieur à travers la création de l'Institut européen de technologie (IET), qui associera enseignement, recherche et innovation; et, en partenariat étroit avec les entreprises, les étudiants et les chercheurs.

C'est la Commission européenne qui, en 2005, a proposé la création de l'IET après avoir reconsidéré la stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000, qui entendait faire de l'Europe rien de moins que « l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde avant 2010 ».

En 2006, le Conseil européen a adopté la recommandation de la Commission visant à établir un « pôle d'excellence dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ». À cette époque, José Manuel Barroso, le président de la Commission, chantait les louanges de ce projet dont il disait qu'il allait « [réunir] les meilleurs cerveaux et les meilleures entreprises et [diffuser], partout en Europe, les résultats de ses travaux<sup>12</sup> ». En ce qui concerne son fonctionnement, le président

Barroso avait annoncé qu'il s'agirait d'une « organisation légère et flexible ».

C'est également ce qui est envisagé pour l'Université de l'Europe, qui se caractérisera surtout par son autonomie et par son indépendance vis-à-vis de tous les systèmes nationaux d'enseignement supérieur. L'IET est la preuve de la volonté de l'UE de soutenir activement les institutions d'excellence indépendantes et de se montrer compétitive sur la scène internationale de l'enseignement supérieur. L'IET est un grand modèle pour la future Université de l'Europe.

### Institut européen de technologie Mission et caractéristiques principales

L'innovation est, au XXI<sup>e</sup> siècle, la clé de la croissance, de la compétitivité et donc du bien-être social.

L'Institut européen de technologie (IET) est une nouvelle initiative qui entend devenir un pôle d'excellence de l'innovation européenne afin de pouvoir faire face aux défis posés par la mondialisation.

Bien que l'Europe soit dotée d'excellentes institutions d'enseignement et de recherche, leurs représentants sont souvent coupés du monde des affaires et n'atteignent pas, même en se rassemblant, la « masse critique » nécessaire à l'innovation.

L'IET est la première initiative européenne visant à intégrer pleinement les trois côtés du « triangle de la connaissance » (enseignement supérieur, recherche, innovation); son objectif sera de s'imposer en tant que référence mondiale en matière d'innovation, ainsi que d'inspirer et d'insuffler le changement dans les institutions existantes d'enseignement et de recherche.

En stimulant la capacité de l'UE à transformer les résultats de l'enseignement et de la recherche en opportunités d'innovations commerciales tangibles, l'IET va contribuer à réduire le fossé qui sépare l'UE de ses principaux concurrents internationaux.

L'IET favorisera une croissance économique durable et la création d'emplois au sein de l'Union européenne en générant de nouveaux produits, services et marchés qui répondront à la fois à la demande du public et aux besoins de l'économie de la connaissance.

Se fondant sur des partenariats connus sous le nom de communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI) – des réseaux public-privé hautement intégrés entre universités, organismes de recherche et entreprises –, les activités de l'IET seront coordonnées par un conseil de direction qui assurera sa gestion stratégique. L'implication directe des entreprises, PME comprises, dans tous les aspects stratégiques, opérationnels et financiers de l'institut sera la pierre angulaire de l'initiative.

12. « Institut européen de technologie : la Commission propose de créer un nouveau pôle d'excellence », Communiqué de presse, Bruxelles, 22 février 2006, IP/06/201.

**Au service des priorités stratégiques de l'UE**

Les CCI, qui fonctionneront dans toute l'Europe, seront sélectionnées par le conseil de direction de l'IET sur une base stratégique en réponse aux problèmes les plus éminents auxquels l'UE sera confrontée. Les premiers domaines abordés par l'institut incluront probablement, entre autres, le changement climatique, les énergies renouvelables et la prochaine génération de technologies de l'information et de la communication. Le conseil de direction proposera des projets d'agendas d'innovation stratégiques (AIS) de sept ans, qui définiront les priorités à long terme de l'IET et ses besoins financiers. Le premier AIS sera présenté par la Commission au Conseil et au Parlement en 2011 au plus tard.

**Connecter les entreprises et la recherche européennes**

Les entreprises devraient y gagner, car elles obtiendront ainsi de nouvelles opportunités de commercialiser les découvertes les plus récentes et les plus intéressantes, conférant potentiellement à l'Europe l'avantage de mener la danse dans les domaines technologiques les plus actuels. En retour, les organismes de recherche recevront des ressources supplémentaires, bénéficieront d'une plus grande capacité de mise en réseau et auront de nouvelles perspectives de recherche s'appuyant sur une approche interdisciplinaire dans des domaines d'une grande importance sociétale et économique.

**L'IET et l'enseignement supérieur : une nouvelle approche de l'enseignement**

Jusqu'à présent, l'enseignement supérieur était le grand absent des partenariats d'innovation. Toutefois, de nouvelles compétences et de nouveaux talents seront essentiels pour exploiter concrètement le potentiel d'innovation de l'Europe, et l'IET appuiera le changement d'état d'esprit nécessaire pour rendre cela possible. Les institutions d'enseignement supérieur impliquées proposeront des masters et des doctorats prestigieux, qui seront encouragés à porter le label IET afin de marquer leur grande qualité et leur caractère innovant. Les entreprises partenaires bénéficieront directement des nouveaux programmes d'enseignement incluant le développement de l'esprit d'entreprise, l'innovation et la gestion des risques comme modules centraux.

**Un développement progressif**

L'IET représente une nouvelle approche de l'innovation au niveau de l'UE. C'est pourquoi il doit être institué de façon progressive, sur la base d'une mise en place graduelle dans l'optique de ses perspectives de développement à long terme. Au cours de la première

phase, deux ou trois CCI seront mises en place, et d'autres partenariats suivront après l'adoption du premier agenda d'innovation stratégique.

**Une force de levier pour les entreprises**

Une contribution initiale du budget communautaire à hauteur de 300 millions d'euros viendra appuyer le lancement de l'IET au cours de la période 2008-2013 et apportera le soutien et les conditions nécessaires à un transfert et à une mise en réseau intégrés des connaissances. En retour, pour bénéficier des retombées considérables que l'initiative devrait normalement générer, on attend des entreprises qu'elles investissent dans l'IET et qu'elles se montrent prêtes à montrer la voie pour faire s'exprimer le potentiel d'innovation européen.

Source : <http://ec.europa.eu/eit/>

**1) Structure pédagogique de l'Université de l'Europe**

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'Université de l'Europe se composera d'un petit nombre de départements pluridisciplinaires. Il est prévu qu'elle puisse proposer, lorsqu'elle aura atteint son plein potentiel :

- un département des sciences exactes ;
- un département des sciences de la vie ;
- un département de sciences sociales ;
- un département de droit, de sociologie et d'économie.

Toutefois, lors de la phase de lancement dans les premières années de fonctionnement, et lorsqu'elle développera ses facultés permanentes, l'Université de l'Europe limitera son activité à un petit nombre de masters professionnels dans trois domaines principaux :

- sciences et technologies convergentes ;
- économie du développement et de l'innovation ;
- société, éthique et sciences humaines.

Les étudiants effectueront leur année intensive de master professionnel dans l'un des trois premiers départements (qui seront quatre, à terme), mais leurs études seront pluridisciplinaires, avec une part de croisement ou d'hybridation entre les programmes complémentaires de différentes disciplines.

Les étudiants devront par ailleurs entreprendre un cursus dans au moins une des langues européennes (deux dans l'idéal). En accord avec les recommandations formulées dans le rapport Amin Maalouf sur la consolidation de l'Europe par une

multiplicité des langues<sup>13</sup>, les étudiants seront encouragés à étudier une première langue d'Europe autre que l'anglais, que la plupart des Européens connaissent et emploient déjà à un âge précoce.

Chaque cursus se déroulera au cours d'une année universitaire de neuf mois à l'Université de l'Europe, même si certains étudiants pourront être autorisés à effectuer des études plus longues, notamment s'ils sont contraints de suivre des matières prérequis afin de pouvoir assister à des cours spécifiques.

## 2) Structure administrative de l'Université de l'Europe

L'Université de l'Europe doit être envisagée dès le départ comme une institution de l'Europe fonctionnant en autogestion. Elle doit s'enrichir d'un nouveau modèle d'enseignement supérieur et être dirigée par un président disposant de l'autorité qui lui sera déléguée par un petit conseil de direction afin de gérer l'université, d'engager le personnel enseignant et administratif, de déterminer – en accord avec les directeurs de départements – les propositions pédagogiques de l'établissement et d'assumer la pleine responsabilité – avec toutes les précautions nécessaires et un contrôle interne et gouvernemental – de l'intégralité du budget de l'université.

Il est prévu que le personnel administratif et enseignant soit employé par l'université et non par un État en particulier ou par l'Union européenne elle-même. Cela assurera une certaine flexibilité aux projets de l'université et à sa capacité de réactivité administrative. Le personnel administratif sera nommé au terme d'un processus de sélection transparent, collégial et rigoureux, respectant des critères bien précis, idéalement effectué par le président. Il aura, en collaboration avec ses directeurs de départements, la possibilité de fixer les termes d'embauche, parmi lesquels les responsabilités du personnel universitaire en matière d'enseignement et de recherche. À côté des enseignants intervenant occasionnellement ou invités, quelques autres seront employés à temps plein, et leur rémunération sera fonction des performances de chacun.

Le conseil de direction devra contrôler le fonctionnement de l'université non pas en tant que partie prenante, mais en tant qu'organe chargé de veiller à ce que les objectifs et les ambitions à long terme de l'université soient respectés, et être soucieux des stratégies mises en place pour les remplir.

13. « Un défi salutaire. Comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe », propositions du groupe des intellectuels pour le dialogue interculturel constitué à l'initiative de la Commission européenne, Bruxelles, 2008.

Le conseil contrôlera également la gestion et les finances de l'institution et, pour cette raison, devra compter parmi ses membres plusieurs personnes dotées du savoir-faire et de l'expérience nécessaires en la matière. Les membres du conseil ne devront pas être des représentants des différents groupes de l'université – étudiants, professeurs, chercheurs, personnel administratif et autres –, mais plutôt des experts dans des domaines variés ainsi que de grandes figures du milieu universitaire européen, capables de prendre en charge le fonctionnement stratégique de l'université.

Il est possible que, dans un souci d'efficacité, il faille envisager dans un premier temps que l'Université de l'Europe soit une institution associée au système français d'enseignement supérieur. Même si la loi du 10 août 2007 a permis une plus grande autonomie dans la gouvernance des universités françaises, ses dispositions paraissent encore trop contraignantes pour une institution qui aura vocation à accueillir des étudiants venant de tous les pays de l'Union européenne. L'enseignement supérieur étant libre en France selon les termes de la loi, un statut provisoire largement dérogatoire paraît envisageable.

## 3) Lieu d'implantation de l'Université de l'Europe

Il est prévu d'ouvrir l'Université de l'Europe à Strasbourg, sur le site du Parlement européen, situé près de ce qui deviendra l'une des meilleures universités de France, sinon la meilleure : l'université de Strasbourg. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'université de Strasbourg englobera trois universités séparées : l'université Robert-Schuman, l'université Louis-Pasteur et l'université Marc-Bloch.

Le site du Parlement européen est actuellement utilisé pour accueillir l'hémicycle, principal centre de prise de décisions, mais également pour tenir les assemblées, recevoir les députés européens avec leurs équipes, leur administration. Le Parlement propose aussi des services administratifs ainsi qu'un gigantesque centre destiné à la presse et aux médias.

Bien qu'elle porte le titre de capitale du Parlement européen, la ville de Strasbourg n'honore vraiment ce titre que quatre jours par mois. Douze fois par an, le bataillon parlementaire, composé des 785 députés, de leurs équipes et d'une bonne part du personnel administratif quitte Bruxelles – son port d'attache permanent – pour Strasbourg, pour un coût de plus de 250 millions d'euros par an. Le statut de Strasbourg en tant que centre administratif de l'Europe est, dans le meilleur des cas, sporadique et marginal. Si l'on considère les choses d'un point de vue négatif,

c'est un lieu de décadence vide et trompeur que l'Europe ne peut plus justifier.

Les membres du Parlement – et même, à ce qu'il semblerait, les membres français – sont largement en faveur d'un déménagement à Bruxelles. Le problème tient à la volonté politique non seulement du Parlement européen et de ses autres organes de prise de décisions, mais également du gouvernement et des citoyens français et notamment de la région Alsace.

Il serait préférable de remplacer l'importance théorique de Strasbourg par une importance réelle en tant que pôle d'excellence européen dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour ce faire, l'idéal serait de rassembler en un même lieu l'Université de l'Europe et l'Institut européen de technologie, pour créer un grand centre d'enseignement universitaire, de recherche théorique et de recherche appliquée dans un vaste ensemble de domaines. Strasbourg deviendrait ainsi « Sciencebourg » comme aime l'imaginer au moins un des députés européens<sup>14</sup>.

À la place qu'il occupe actuellement dans le Quartier européen, le Parlement détient une ressource importante qui peut être utilisée pour toutes sortes de services auxiliaires, parmi lesquels l'Université de l'Europe. Même si le Parlement reste à Strasbourg, beaucoup affirment qu'une rationalisation de l'espace pourrait permettre d'héberger l'Université de l'Europe dans ses locaux.

La proximité de l'université de Strasbourg peut aussi offrir beaucoup d'avantages pour l'avenir l'Université de l'Europe. Cela fournira des occasions abondantes de collaboration entre les deux institutions, incluant la possibilité d'offrir des doubles diplômes. Cela permettrait aussi aux étudiants de partager des ressources pédagogiques incluant des bibliothèques et des équipements informatiques de recherche, ainsi que l'échange d'enseignants. Les deux universités pourraient aussi offrir des programmes publics combinés, c'est-à-dire des conférences et des débats dans les secteurs d'intérêts partagés.

#### 4) Financement de l'Université de l'Europe

Si la Commission européenne a déjà affecté près de 300 millions d'euros à la mise en place de l'Institut européen de technologie pour la période 2008-2013, on estime que la création et le fonctionnement de l'Université de l'Europe seront nettement moins onéreux.

Bien qu'envisagée comme une université publique sous la direction de la Commission européenne, l'université aura à lever des fonds importants auprès des entreprises les plus prospères d'Europe, celles qui ont bénéficié de l'ouverture du marché européen et qui sont considérées comme les principales puissances financières européennes. Les entreprises les plus susceptibles de soutenir le principe de l'Université de l'Europe sont, entre autres, Airbus, AXA, BNP Paribas, Deutsche Bank, Michelin, Deutsche Telekom, Allianz, SAP, Volkswagen, Renault, Peugeot, Commerzbank, Siemens AG, Barclays Bank, Lloyds, BAE Systems, Cable & Wireless, HSBC et Vodafone; toutes ces entreprises, chacune à un niveau différent d'influence sur les marchés européen et international, pourraient jouer un rôle important dans la mise en place de l'Université de l'Europe.

Pour ses coûts actuels, et pour les coûts de financement des cursus des étudiants, toutes sortes d'options sont possibles – frais de scolarité offerts ou couverts par une bourse, mise en place d'un prêt gouvernemental à taux zéro que les étudiants rembourseraient une fois qu'ils ont atteint un certain seuil de revenu, après avoir terminé leurs études avec succès.

#### *Coûts d'installation*

En fonction de la place disponible sur le site du Parlement européen, des règlements qui régissent son affectation, des dispositions de propriété ou de location qui s'y rattachent, les coûts d'installation de l'université pourraient être considérables afin d'acquérir un espace suffisamment grand pour y établir un campus acceptable.

Les coûts d'installation pourront être supportés grâce à une subvention de l'Union européenne ou grâce à un ensemble de subventions des États membres de l'Union. Notons que l'Union européenne a débloqué une subvention de près de 300 millions d'euros pour l'Institut européen de technologie pour la période 2008-2013. Par ailleurs, étant donné que l'université sera située en France, le gouvernement français sera peut-être prêt à lui accorder un financement pour son installation.

L'Université devra par ailleurs chercher des financements privés pour couvrir ses frais d'installation. Cela peut se faire sous la forme de financements accordés aux instituts de recherche ou d'enseignement par certaines des entreprises les plus connues et les plus prospères d'Europe.

Une autre solution peut être la mise en place d'un fonds de dotation destiné à couvrir les principaux coûts d'installation de l'université et les coûts actuels d'expansion et de rénovation. De cette

14. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, « Strasbourg doit devenir Sciencebourg », interview de Jorgo Chatzimarkakis, député européen (Allemagne), 15 juin 2006.

façon, des montants considérables peuvent être investis, dont l'université bénéficiera au travers des intérêts actuels.

#### *Financement de la recherche*

L'université devrait pouvoir profiter de plusieurs options pour le financement de la recherche, parmi lesquelles – à moins que cela ne soit formellement interdit par la loi nationale – les cercles de financement nationaux pour la recherche, notamment s'ils sont gérés en collaboration avec les universités locales.

Normalement, l'université pourra également avoir accès aux fonds de l'Union européenne destinés à la recherche. Cela se ferait, dans l'idéal, au moyen d'une allocation annuelle de fonds à l'université, mais pourrait aussi intervenir sous forme d'appels à la concurrence pour le financement de la recherche.

Enfin, l'université devra tirer une grande part des financements destinés à la recherche du secteur industriel. Cela devrait se faire, dans une large mesure, au travers de projets de collaboration entre l'industrie et la recherche et les instituts d'enseignement de l'Université de l'Europe. Il peut toutefois être demandé aux industriels de financer des chaires professorales dans le domaine de la recherche et, dans certains cas, de fournir un financement annuel continu, notamment dans le cas des instituts bénéficiant d'un parrainage.

#### *Financement des études*

Il existe toutes sortes d'options quant au financement des études. Dans un premier cas, le modèle choisi est celui qui est appliqué dans beaucoup (bien que de moins en moins) de pays de l'ouest de l'Europe, à savoir de modestes frais d'inscription qui le plus souvent ne dépassent pas deux cents euros. L'Université de l'Europe pourrait ainsi proposer ses cours sur cette même base.

Une autre solution serait le recours à des frais de scolarité peu élevés qui seraient compensés par l'obtention d'une bourse – très probablement une bourse Erasmus offerte aux citoyens européens, qui couvre tous les frais d'un cursus de master, même si dans certains cas la bourse pourrait être octroyée par l'Université de l'Europe elle-même. Là encore, l'université pourrait s'allier à des industriels afin qu'ils mettent en place un fonds de dotation ou qu'ils prennent en charge chaque année un certain nombre de cours en lien avec leur secteur.

Enfin, la dernière solution serait l'octroi de prêts étudiants financés par l'État ou par l'UE. Les pays s'intéressent de plus en plus à ces options

de cofinancement par les étudiants, en reconnaissance des bénéfices personnels et financiers qu'ils reçoivent une fois qu'ils ont terminé leurs études supérieures avec succès. Dans bon nombre de ces systèmes, afin de maintenir une certaine équité, aucun étudiant ne se voit refuser une inscription sur la base de ses moyens financiers et aucun versement n'est demandé au départ.

Dans les pays où ce système a été mis en place, comme l'Australie ou, dans une certaine mesure, la Grande-Bretagne, les prêts étudiants sont généralement à taux zéro et ne doivent être remboursés qu'à partir d'un certain seuil de salaire, généralement fixé légèrement au-dessus du revenu moyen. Cela signifie, si l'étudiant n'atteint jamais ledit niveau de salaire (comme cela peut être le cas pour les étudiants issus de pays de niveau socio-économique inférieur), qu'il n'aura jamais à rembourser son prêt à l'État. Dans les cas où les étudiants finissent par dépasser le seuil fixé, ils peuvent rembourser progressivement leur prêt par le biais du système fiscal du pays où ils travaillent.

## CONCLUSION

La prochaine étape de la création de l'Université de l'Europe sera le lancement d'une étude de faisabilité visant à définir les objectifs ainsi que les besoins de l'université en termes financiers, structurels, logistiques et de ressources humaines. Dans l'idéal, cette étude serait effectuée soit par la commission aux Affaires culturelles et éducatives du Parlement européen, soit par la direction générale Éducation et Culture, en collaboration avec le ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle devra être présentée avant la fin de la présidence française de l'Union européenne, en décembre 2008.

Le temps est venu d'ouvrir, à Strasbourg, l'Université de l'Europe. Strasbourg représente depuis des années la transformation de l'Europe, partie d'un groupe d'États-nations divers et aux avis divergents pour arriver à une Union européenne à l'avenir économique, social et culturel commun. Elle accueillera parfaitement cette nouvelle université qui poursuivra le double objectif de combler le retard de l'enseignement supérieur pour les travailleurs à fort potentiel en début ou en milieu de carrière, et d'étudier et de mettre en valeur l'esprit et les valeurs d'une Europe unie.

L'Université de l'Europe sera également un modèle d'autonomie et d'efficacité de l'enseignement supérieur pour tous les Européens. Elle constituera une opportunité de mettre en place

une université stratégiquement, financièrement et administrativement indépendante, apaisant certains des préjugés sur les dangers liés à l'autonomie des universités.

En investissant dans l'enseignement pluridisciplinaire, la recherche et l'innovation, l'Union européenne, au travers de l'Université de l'Europe, va ouvrir la voie à un nouveau modèle d'excellence en matière d'éducation. En association avec l'Institut européen de technologie, l'Université de l'Europe donnera l'occasion aux travailleurs européens d'actualiser et de réorienter leurs compétences, et les préparera à de nouvelles opportunités : innovation en milieu de travail et mobilité professionnelle. Elle va redynamiser les ambitions des meilleurs étudiants européens vers les institutions européennes et fera en sorte que les esprits les plus brillants d'Europe restent sur le continent.

Parallèlement, elle rehaussera l'image de l'enseignement supérieur européen au niveau international et sera un pôle d'attraction non seulement pour les étudiants européens, mais également pour ceux des pays voisins.

L'Université de l'Europe concrétisera l'ambition européenne consistant à créer « l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde d'ici à 2010 ». Elle pourrait, si elle est soutenue avec détermination par la volonté politique française, être une belle réussite pour la présidence française de l'Union européenne en 2008.





ISBN : 978-2-917613-13-9

